

ZAC CŒUR DE BASTIDE / BORDEAUX

CADRE D'ACTION

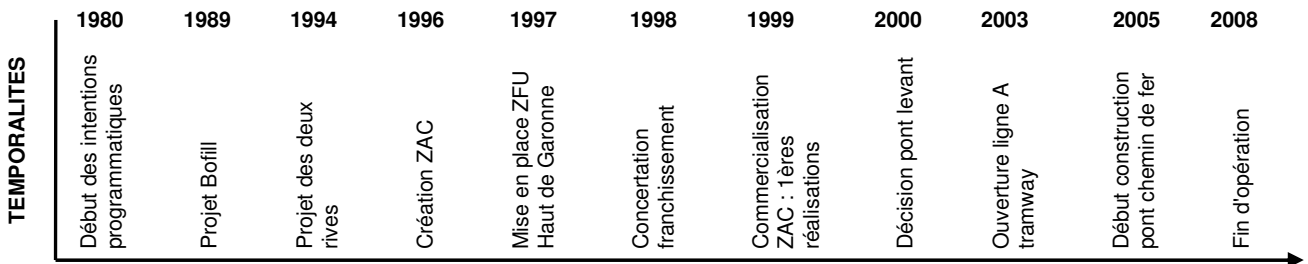
- Rive droite : 450ha de friches urbanisables.
- Ère chabaniste : action urbaine "hiérarchique", territoire délaissé, difficultés à concrétiser les projets.
- ZAC "Cœur de Bastide" : pragmatisme, passage du projet à l'action.
- Choix d'extension du centre-ville d'agglomération sur la rive droite.
- Actions : tramway, revitalisation friches, relance économique, traitement paysager, densification.

ACTEURS

- État (RFF), Europe (Urban II), Région Aquitaine, CUB, ville de Bordeaux, villes du GPV, Aquitanis, Domofrance, ...
- BMA, A'Urba, ...
- Agences Perrault, Fortier, Charrier, Desvignes / Lion, De Portzamparc, Wilmotte, Lacaton-Vassal, ...
- Bouygues, Nexity-Apollonia, Vivendi, Fradin, Clairsienne, ...
- Atelier d'urbanisme, ...

MODE DE COOPERATION

- Le front de Garonne et les ponts : une "épreuve révélatrice".
- Une stratégie d'attente comme culture du projet.



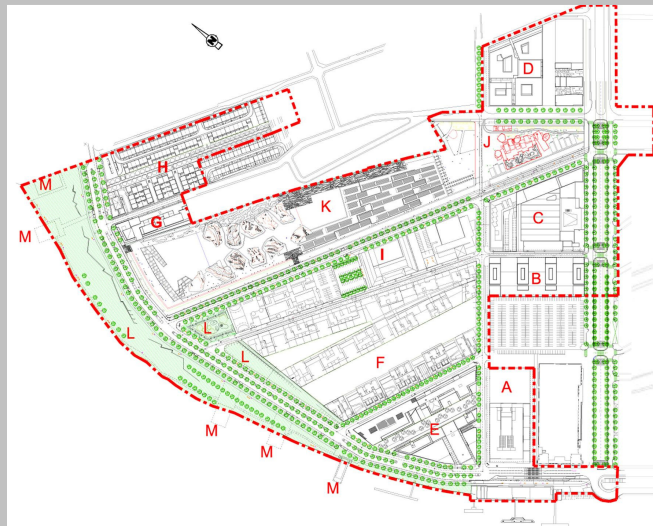
PARTI ARCHITECTURAL & URBAIN



Programme : 192 400m² SHON
 82 100m² de tertiaire, service et commerce,
 61 300m² de logement,
 49 000m² d'espace universitaire

Coût global opération :
 50 249 178€

Coût travaux d'aménagement :
 33 195 012€



- A** - SIEGE SOCIAL DE LA BPSO
- B** - ENSEMBLE IMMOBILIER 12 000 M² : BUREAUX, COMMERCES & PARKING 300 PLACES
- C** - CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : 4 800 M²
- D** - ENSEMBLE IMMOBILIER 17 700 M² : CENTRE COMMERCIAL, 2 HOTELS, 114 LOGEMENTS & BUREAUX
- E** - BUREAUX MILLENNIUM PHASE 1 & 2 : 16 000 M²
- SIEGE SOCIAL GROUPE SUD OUEST : 10 000 M²
- F** - PROGRAMME RESIDENTIEL : 550 LOGEMENTS
- G** - PROGRAMME RESIDENTIEL 44 LOGEMENTS COLLECTIFS & BUREAUX : 1350 M²
- H** - PROGRAMMES RESIDENTIELS : 36 LOGEMENTS COLLECTIFS & 90 MAISONS DE VILLE
- I** - GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE ET PRIMAIRE : 15 CLASSES - 3 100 M², POLE DE LA PETITE ENFANCE : 800 M², & MAISON POLYVALENTE DE QUARTIER : 1 300 M²
- J/K** - JARDIN BOTANIQUE (4,8 HECTARES), BATIMENTS ADMINISTRATIFS, LOCAUX TECHNIQUES, ESPACES PEDAGOGIQUES & SERRES
- L** - PARC DES BERGES : 2,6 HECTARES
- M** - LES PAVILLONS DU PARC

Orientations d'aménagement :

- Diversification des fonctions résidentielles grâce à l'accueil d'un programme d'habitat lié à des équipements de proximité, espaces publics, parcs et jardins et à une offre d'activités économiques à caractère urbain.
 - Organisation du parcellaire en îlots perpendiculaire au fleuve.
- Mise en valeur des berges par la création d'un parc promenade face à la rive historique, le parc des Berges.
 - Renforcement de la trame plantée des espaces publics et non bâtis.

